

Spécialisations complémentaires

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché :2023P091S05288

Organisme responsable et contact

MENDIKO FORMATION
COMMET SANDRA
05.59.55.87.44
sandra.commet@mendiboure-formation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette
composante seront précisés et détaillés dans
la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Permis BE:- Avoir obtenu le code de la route
de moins de 5ans- Etre âgé de 18 ans
minimum.- Etre titulaire du permis B en cours
de validité.Caces ® R490 Grue auxiliaire
:Connaissance de base - savoir lire et écrire.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre aux besoins en compétences des entreprises, et en qualification des publics afin de faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

Contenu transverse. - Les 5 composantes transverses ;1.Sensibilisations aux valeurs de la république, à l'éducation citoyenne et à la prévention des violences sexuelles et sexistes"2.Mobilisation et animation des plateformes numériques3.Connaissance du secteur professionnel, à l'environnement visé par la formation, et le savoir-être en milieu professionnel4.Sensibilisation à l'économie circulaire, au développement durable, à la feuille de route Néo Terra et aux enjeux de la transition énergétique5.Prévention santé et addiction - 7 hCode la route - Lorsque le candidat possède un permis de conduire depuis plus de cinq ans,il doit obligatoirement repasser l'épreuve théorique du code de la route.Ce module ne concerne pas les candidats ayant validé un permis depuismoins de 5 ans.Les thèmes travaillés sont :Les différentes signalisationsLes règles de circulationL'arrêt stationnementLes tunnels et passages à niveauL'Eco conduiteLes règles de prioritésLes croisements, dépassementsLa prise de conscience des risquesLe partage de la routeSur un plan général, les règles de comportement - 14 hPERMIS BE - Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantesde sécurité dans un trafic faible ou nulAppréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicule etcirculer dans les conditions normalesCirculer dans des conditions difficiles et partager la route avec les autresusagersPratiquer une conduite autonome, sûre et économique - 21 hThéorie Caces® R490 initial ET RECYCLAGE - Théorie :- Connaissances générales- Technologie des grues de chargement-Notions élémentaires de physique- Stabilité des grues de chargement- Déplacement des grues de chargement sur site- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement- Exploitation des grues de chargement- Accessoires de levage et règles d'élingage- Vérifications d'usage des grues de chargementPratique :- Prise de poste et vérification- Conduite et manoeuvres-Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - - 7 hPRATIQUE CACES R490 initial et recyclage - de poste et vérification- Conduite et manoeuvres-Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance- Conduite depuis le

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00504269	du 02/09/2024 au 30/11/2025	Saint-Avit (40)	ABSKILL II - FLOIRAC		Non éligible	
00504268	du 02/09/2024 au 29/08/2025	Saint-Paul- lès-Dax (40)	MENDIKO FORMATION		Non éligible	
00625042	du 01/09/2025 au 30/11/2026	Saint-Paul- lès-Dax (40)	MENDIKO FORMATION		Non éligible	

00625043

du 02/09/2025 au
30/11/2026

Saint-Avit (40)

ABSKILL II -
FLOIRAC

Non
éligible

